



Exonérations : éléments de chiffrage

Mémo N° 24

90 milliards de « niches sociales » pour la Cour des Comptes

La Cour des comptes a rendu son rapport au début du mois¹ dans lequel elle chiffre les « niches sociales » à **90 milliards d'Euros**. C'est 25 milliards de plus que le chiffrage du gouvernement (voir le mémo annexé). C'est autant que les niches fiscales rappelant à quel point le « coût du capital » est aussi à appréhender du point de vue des recettes fiscales ; il faut exiger la transparence sur le sujet.

Pour la Cour, ce sont bien les allègements de cotisations patronales qui sont visés. 26 milliards d'augmentation entre 2013 et 2019, du fait de la mise en œuvre du « Pacte de Responsabilité » en 2014 (9 milliards) et la transformation du CICE en baisses de cotisations cette année (18 milliards). Le gouvernement est toujours incapable d'apporter la moindre preuve de l'efficacité de ces dispositifs sur l'emploi. Il doit également s'expliquer sur ces 90 milliards d'exonérations ; là encore, l'opacité règne, au grand dam de nos caisses de sécurité sociale.

La création artificielle du « trou de la sécu »

Dans une note récente², l'économiste Sterdyniak rappelle que les caisses de sécurité sociale sont **excédentaires de 11.7 milliards** ! D'où vient alors le « trou de la sécu » affiché ? Et bien du remboursement à marche forcée de la dette via la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale) de plus de 15 milliards en 2019, et de la non-compensation des exonérations.

- Les exonérations sur les heures supplémentaires, sur la prime de 1000 euros coûtent plus de **3 milliards** aux caisses de sécu pour 2019.

En asséchant les caisses et en ne compensant plus ses largesses vis-à-vis du patronat, le gouvernement crée de toutes pièces le trou de la sécu.

Diviser par deux les exonérations : 45 milliards de recettes en plus

Le chiffre est assez simple. Si on divise par deux les exonérations de cotisations actuelles, on dégage 45 milliards d'euros de recettes supplémentaires. Le gouvernement objectera qu'elles ne sont pas toutes inutiles ; qu'il le prouve ! Il faut demander une évaluation et un moratoire sur ces exonérations.

¹ <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/la-cour-des-comptes-evalue-le-cout-des-niches-sociales-a-90-milliards-1138149>

² http://atterres.org/sites/default/files/Note%20EA%20D%C3%A9ficit%20S%C3%A9curit%C3%A9%20Sociale_0.pdf

On pourrait déjà partir du CICE, dont on sait qu'il ne sert à rien ou presque en termes d'emplois. La transformation du CICE en réduction de 6 points de cotisation maladie, c'est **22 milliards d'euros** par an, c'est-à-dire trois fois le budget annuel du ministère de la justice !

En finir avec les exonérations pour les entreprises du CAC 40 : 5.5 milliards en plus

Selon nos calculs, la réduction de cotisation qui remplace le CICE coûte **2.7 milliards** rien que pour les entreprises du CAC 40. Il faut rajouter pour ces mêmes groupes un taux réduit sur les allocations familiales (800 millions), environ 2 milliards d'allègements Fillon autour du SMIC (dont 700 millions pour les seules retraites).

Au total, c'est au bas mot 5.5 milliards par an qu'on pourrait retrouver en supprimant les exonérations pour les 40 plus grands groupes. Ce chiffre serait encore plus important en comptant les exonérations sur l'intéressement, la participation, les PERCO (impossible techniquement d'isoler le CAC 40 dans ces dispositifs pour l'heure).

Éléments de solution : augmenter les salaires et favoriser l'emploi

En augmentant les salaires de 1%, la masse salariale augmenterait de 5.87 milliards d'euros pour le seul privé. Cela ferait **3.6 milliards de cotisations supplémentaires**. Les augmenter de 5% reviendrait alors à augmenter les cotisations de 18 milliards pour la sécurité sociale ! Voilà un élément à mettre en débat.

Du côté du public, une augmentation des salaires de 1% augmenterait la masse salariale de 2 milliards, soit environ **1 milliard de cotisations supplémentaires** pour les caisses de sécurité sociale.

L'autre élément fondamental, c'est l'emploi. Pour Sterdyniak, avec 2.4% d'emplois en plus (soit le niveau de chômage d'avant crise), ce serait **9 milliards de cotisations sociales en plus** et **7 milliards de dépenses en moins pour l'assurance chômage**.

A retenir

- 90 milliards d'euros de niches sociales pour la cour des comptes. Au total, en prenant niches fiscales **et** sociales, on s'approcherait des 200 milliards d'euros (une note éco est en préparation pour avoir un chiffre définitif) ;
- La transformation du CICE en allègement de cotisations représente **1/4 des niches sociales** (22 milliards) ;
- Le trou de la sécu est lui aussi lié à des exonérations (**heures supplémentaires et prime de 1000€ : 3 milliards**) ;
- Diviser les cotisations par deux rapporterait **45 milliards** ; il faudrait voir si toutes les cotisations sont à remettre en cause ;
- Supprimer le CICE rapporterait **22 milliards**, et pratiquement **3 milliards rien que pour le CAC 40** ;
- Supprimer les exonérations pour les entreprises du CAC 40 rapporterait *a minima* **5.5 milliards**.
- 1% d'augmentation de salaires dans le privé, c'est **3.6 milliards** de cotisations en plus
- 1% d'augmentation de salaires dans le public, c'est **1 milliard** de cotisations en plus
- 2.4% d'emplois en plus, c'est **16 milliards** en plus pour les caisses de sécurité sociale.

Mémo du Pôle Eco

Les choix budgétaires de ce gouvernement sont incompréhensibles du point de vue économique. La logique est claire : assécher les caisses pour justifier l'austérité, la dégradation des services publics et de notre système de protection sociale. Avec la hausse du taux de pauvreté en conséquence (voir le mémo 21 du pôle éco).

Montreuil, le 28/10/2019